

CHAMPIGNY INFO



Le Mot du Maire

Chères Campinoises, Chers Campinois,

Le barbecue géant du 08 mai s'est bien passé. Nous remercions les personnes bénévoles sans qui cette journée n'aurait pas été possible. La fête patronale a été l'occasion de partager un moment festif et familial.

Prochainement nous pourrons assister au concert des Flâneries Musicale en l'église Saint-Theodulphe ainsi qu'aux festivités du 14 juillet organisées par le Comité des fêtes avec son traditionnel feu d'artifice. La brocante aura lieu comme à son habitude, le dernier dimanche d'août. Le club de l'Age d'Or et le Comité des fêtes s'organisent d'ores et déjà afin que cette journée se déroule dans les meilleures conditions.

Les météorologues annoncent un été chaud. Aussi soyez vigilants lors des fortes chaleurs, soyons tous attentifs aux personnes âgées et en situation de handicap. Un coupon est disponible dans cette info pour nous permettre de tenir à jour un registre nominatif afin d'être attentif aux personnes les plus sensibles.

La fin d'année scolaire approchant à grand pas, je souhaite à tous les petits Campinois, ainsi qu'à leur famille, de très bonnes vacances.

N'hésitez pas à solliciter la gendarmerie dans le cadre de l'opération tranquillité vacances.

Un bel été à tous. Rendez-vous le 4 septembre pour la rentrée des classes.

Bien à vous,

M. Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Vie Communale.....

Elections sénatoriales

Le Conseil Municipal s'est réuni afin d'élire les délégués qui voteront aux élections sénatoriales. Après les opérations de vote et en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve la liste des personnes proclamées élues dans leur ordre de classement, à savoir:



Titulaires

M. Pierre GEORGIN
Mme Carole GODIN
M. Christophe MARÉCHAUX

Suppléants

Mme Florence DAVID-THOMAS
M. Jean-Pierre DONNY
Mme Sophie PERRIER

Convention d'occupation du domaine public par Free Mobile

Monsieur le Maire expose un projet visant à installer un pylône de 12 m de hauteur dans le Parc Redon le long de l'autoroute, en partenariat avec la Société Free Mobile. Un bail d'une durée de 12 ans est proposé entre la commune de Champigny et Free Mobile, pour une emprise d'environ 40 m², moyennant un loyer annuel de 5 000 €. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le bail ainsi que tous les documents relatifs au projet avec la Société Free Mobile.



Garantie d'emprunts

Monsieur le Maire présente la demande et le dossier de Plurial-Novilia, qui sollicite une garantie d'emprunt d'un montant total de 2 371 049,00 € pour la construction de 14 logements individuels à Champigny, dont 9 logements PLUS et 5 logements PLAI. Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder la garantie sous deux conditions : premièrement, d'établir une hypothèque de premier rang, et deuxièmement, d'obtenir une délégation de loyer en cas d'utilisation de la caution.

Numérotation de parcelle

Suite à une demande de numérotation de parcelle et d'immeuble, le conseil municipal décide d'attribuer à la parcelle ZC 227 le numéro 24 Ter de la rue du Vieux Four.



Jurés d'assises

Un tirage au sort a été effectué parmi la liste électorale afin de constituer la liste préparatoire des jurés d'assises. Trois personnes seront contactées prochainement par voie postale afin de terminer la procédure.



Flâneries musicales 2023

Pour rappel, les Flâneries Musicales de Reims organiseront le 06 juillet 2023 à 16h00, un concert d'[Emmanuelle BERTRAND](#) à l'[église Saint-Théodulphe](#) de Champigny. Vous pourrez réserver votre billet sur : <https://www.flaneriesreims.com/evenements/emmanuelle-bertrand/>



Brocante 2023

Attention, en raison des travaux de réfection de la Mairie, l'accès aux inscriptions se fera par la cour arrière de la Mairie. Merci de votre compréhension.



Vacances

Participations de la commune

La commune participe à différents dispositifs cet été pour les enfants et adolescents Champinois :

De 3 à 13 ans, la commune prend en charge à hauteur de 35% du tarif extérieur CAF, ainsi que 25% pour les autres enfants les frais d'inscription au centre social de Saint-Brice Courcelles. Cette participation est plafonnée à hauteur du tarif Bricorcellien.



De 13 à 17 ans, la commune a renouvelé sa convention avec la Ville de Reims afin de permettre à nos adolescents de participer au dispositif Reims Activ'été. Ceux-ci bénéficieront de nombreuses activités sportives, culturelles, artisanales et musicales, organisées sur différents sites de la Ville de Reims et en dehors. Après avoir déposé au secrétariat de la Mairie, la copie de la carte d'identité de votre enfant et un justificatif de domicile, rendez vous à cette adresse :

<https://www.reimsactivete.fr/dispositif?id=6>



Canicule

En prévision des fortes chaleurs, la commune invite les personnes de 65 ans ou plus et les personnes en situation d' handicap à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Cette inscription est réalisée par la personne concernée ou son représentant légal.

Cette démarche est volontaire. Merci de déposer le coupon ci-dessous

Nom : Prénom :

Age : Personne en situation d'handicap : Oui Non

Adresse :

N° de Téléphone :

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

Personne à contacter en cas d'urgence (le cas échéant) :

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Champigny pour le bon déroulement du plan d'alerte urgence.

Seule la mairie de Champigny est destinataires de ces données. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la mairie de Champigny .Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Cérémonie du 14 Juillet

Par mesure de sécurité et en raison de la proximité du chantier de rénovation de la mairie, la cérémonie du 14 juillet ne sera pas ouverte au public. Le dépôt de gerbe se fera par quelques élus locaux.



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les mois de juillet ou août, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, il suffit de :

[vous inscrire en ligne](#) via FranceConnect ;

ou remplir [le formulaire disponible en ligne](#), l'imprimer et le déposer à votre commissariat ou brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ ;

ou [prendre rendez-vous en ligne](#) avec la brigade la plus proche de votre domicile.



Rentrée 2023 - 2024.



Inscriptions Scolaires

Vous pouvez faire l'inscription scolaire de votre enfant né en 2020 pour la rentrée en maternelle de septembre prochain.

Pour toutes inscriptions, veuillez vous munir :

Du livret de famille, du carnet de santé, d'un justificatif de domicile et d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (si changement d'école).

Inscriptions et réinscriptions périscolaires

Les inscriptions sont à **renouveler chaque année**. Les bulletins d'inscription individuelles sont disponibles sur le site internet ou au secrétariat. Plusieurs possibilités sont possibles :

- [Inscription régulière \(inscription annuelle 3 ou 4 jours fixes par semaine\)](#)
- [Inscription occasionnelle \(garderie seulement\)](#)
- [Inscription occasionnelle \(restauration et garderie\)](#)

[Le règlement](#) et les bulletins d'inscription sont consultables et téléchargeables à cette adresse : <http://www.champigny51.fr/ecole.php>

Inscriptions au plus tard le 15 Juillet 2023.

Garde d'enfants 0-3 ans septembre 2022

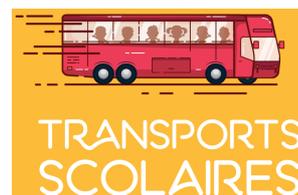
De nombreux professionnels de la petite enfance sont présents sur la commune, en voici la liste dont nous avons connaissance :



- Micro-crèche « Bulles de Crèches », rue du Vieux Four : <https://bullesdecreches.fr/creche/champigny-51370/>
- Micro-crèche « La Marelle », allée des Écoles : <http://la.marelle.champigny.free.fr/>
- Crèche « les minipousses », allée Jean-Marie Amelin : <http://www.lesminipousses.fr/>
- Les assistantes maternelles dont vous trouverez la liste à cette adresse : <https://monenfant.fr/que-recherchez-vous/mode-d-accueil>

Inscriptions Transports Scolaires Junior

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 Juillet 2023 pour les élèves à destination des écoles ou collèges du Grand Reims :



- Un mail a été adressé le 09 juin aux familles des élèves inscrits en 2022/2023 pour leur expliquer la procédure et les dates d'inscription et leur redonner l'adresse mail présente dans le dossier de leur enfant et dont ils auront besoin pour une inscription en ligne.
- Pour les élèves inscrits en 2022/2023 dont la scolarité ne permet pas une inscription en ligne, le formulaire papier à compléter leur est adressé par mail le 09 juin. Ce formulaire est également téléchargeable sur notre site internet.

Rendez vous sur :

<https://www.grandreims.fr/annuaires-1/inscriptions-transports-scolaires-et-junior>

Pour plus de renseignements :

03 26 77 78 79; www.grandreims.fr ; abonnements.scolaires@grandreims.fr

Conseil municipal
Séance du 09 juin 2023

- 1 - Elections sénatoriales.
- 2 - Approbation du compte-rendu du 12 avril 2023.
- 3 - Convention d'occupation du domaine public par Free Mobile.
- 4 - Garantie d'emprunts.
- 5 - Décisions Modificatives budgétaire.

Le procès verbal est consultable en Mairie. Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- 6 - Cession de parcelles.
- 7 - Numérotation de parcelle.
- 8 - Jurés d'assises.
- 9 - Divers Grand Reims
- 10 - Questions Diverses